



## ACCORD DE CONFIDENTIALITE

**Applicable à tout participant aux activités GIMNOTE**

définies par la convention du 11 décembre 2018 signée des trois parties représentant la Marine nationale, la direction générale de l'armement et l'association Toulon Var Technologies.



Je, soussigné (*le nom, la qualité*),

nom :

prénom :

fonction :

participe à une activité conduite dans le cadre de GIMNOTE

Le cluster GIMNOTE est un partenariat qui favorise le développement de l'innovation dans le domaine de la composante navale de défense, de la captation du besoin des utilisateurs à l'intégration dans les systèmes en service, en passant par l'identification et l'expérimentation de nouvelles technologies susceptibles de répondre au besoin des systèmes navals. Le GIMNOTE a ainsi comme objectif de proposer à l'AID des projets d'innovation d'intérêt technique, opérationnel et industriel, et de contribuer à leur réalisation.

Ses missions sont notamment :

- le partage des enjeux clés en matière d'innovation de défense, particulièrement dans le domaine naval ;
- l'orientation et la validation des choix effectués au niveau local par le comité de pilotage ;
- la programmation de l'action du GIMNOTE et le contrôle de sa mise en œuvre ;
- la commande d'expertises spécifiques, de nature évaluative ou prospective, afin d'éclairer ses décisions futures ;
- d'une manière générale, veiller à la conformité des actions réalisées avec les objectifs et les stipulations de la Convention.

Je m'engage à tenir confidentiel et à ne pas réutiliser toute Information Confidentielle - GIMNOTE qui serait partagée ou générée par un, plusieurs ou l'ensemble des participants sans avoir au préalable obtenu l'accord de la, les ou l'ensemble desdits participants.

Cette obligation perdurera pendant 5 ans après la participation à ladite activité GIMNOTE sauf si je peux apporter la preuve que cette information :

- était dans le domaine public au moment de sa communication, ou y est entrée postérieurement mais en l'absence de toute faute imputable à la Partie Réceptrice ;
- était déjà connue de la Partie Réceptrice au moment de sa communication, sous réserve que cette Partie le prouve à l'aide de documents écrits ;
- a été obtenue licitement auprès d'un tiers par la Partie Réceptrice ;
- a été développée indépendamment et de bonne foi par un personnel de la Partie Réceptrice n'ayant pas eu accès à l'Information Confidentielle - GIMNOTE ;
- a été désignée ultérieurement comme non confidentielle par la Partie Emettrice.

Je m'engage à respecter les consignes qui pourraient être émises sur les moyens électroniques ou numériques de captation ou de stockage aux fins d'éviter la compromission desdites Informations Confidentiel - GIMNOTE.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ en deux (2) exemplaires originaux.